

La protection juridique et le handicap sont deux notions qui se croisent sans pour autant se confondre. Un handicap ne justifie pas automatiquement une mesure de protection juridique, et la protection juridique ne s'adresse pas exclusivement aux personnes en situation de handicap si l'on considère les mesures d'accompagnement créées en 2007.

Ce colloque a pour objectif d'examiner cette articulation complexe, en explorant les tensions entre protection et autonomie, vulnérabilité et autodétermination. L'enjeu est double : d'une part, garantir la protection des personnes dont les facultés sont altérées, d'autre part, éviter une surprotection qui entraverait inutilement les libertés individuelles.

À travers une première approche théorique, des experts en neurologie et en droit interrogeront les critères d'entrée dans la protection et les risques d'exclusion ou d'injustice qu'un cumul handicap/protection peut causer. L'impact de la Convention internationale des droits des personnes handicapées sera également analysé, mettant en lumière l'évolution des normes vers une approche fondée sur les droits.

La seconde partie du colloque sera consacrée aux pratiques : l'accessibilité des tribunaux, le rôle du mandataire et les aménagements nécessaires pour rendre la protection réellement adaptée aux besoins individuels. Une table ronde réunira professionnels et personnes concernées pour réfléchir aux ajustements dans l'articulation entre projet d'accompagnement et cadre juridique de protection.

Ce colloque ambitionne de produire des connaissances utiles en s'appuyant sur une approche interdisciplinaire ancrée dans les réalités du terrain. Il vise également à nourrir des propositions concrètes pour améliorer les dispositifs existants, spécialement à l'échelle locale..

Troisièmes rencontres poitevines de la protection juridique des majeurs

Handicap & protection Les liaisons judiciaires

Université de Poitiers, Faculté de Droit et Sciences sociales

Vendredi 13 juin 2025 – 8h30 – 17h00

15, rue Sainte Opportune - Amphithéâtre Carbonnier



Sous la direction scientifique de Laurence Gatti, Maître de Conférences,
Université de Poitiers, Institut Jean Carbonnier

Journée d'études ouverte à la formation continue des professionnels.

Inscription gratuite mais obligatoire à : laurence.gatti@univ-poitiers.fr

au plus tard le 30 mai 2025 à



PROGRAMME

MATIN (8h30)

Accueil des participants
Allocutions d'ouverture. Propos introductifs

LE CADRE THEORIQUE

Sous la présidence du Professeur Michel Massé

L'altération, Pr Roger Gil, Professeur émérite de neurologie, doyen honoraire de la Faculté de médecine pharmacie de l'Université de Poitiers (MD, PhD)

Handicap et protection : que peut le Comité des droits des personnes handicapées ? Florian Aumond, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Poitiers

Discussion – Pause

Le handicap, condition et limite de la protection juridique, Florence Fresnel, Docteur en droit, avocat honoraire

Évolution de la protection sous l'influence de la Convention internationale des droits des personnes handicapées, Laurence Gatti, Maître de conférences en droit privé, Université de Poitiers

Échanges – Pause déjeuner (libre)

APRÈS-MIDI (14h00)

LA PRATIQUE

Sous la présidence de Laurence Gatti

L'accessibilité de la protection juridique : quels aménagements dans les tribunaux ? avec la participation d'Angèle Penalver, Directrice responsable de la gestion de la formation, Ressorts des cours d'appel de Poitiers et de Limoges, Référente régionale handicap, santé, qualité de vie au travail, Conseillère de prévention, Ressort de la cour d'appel de Poitiers

Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs en situation de handicap, Naïma Ouafi, Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

L'introuvable « personne qualifiée » ? Gilles François-Bougault, Président de l'Association Larnay Sagesse et Personne qualifiée dans le champ des Personnes en difficultés sociales.

Discussion – Pause

Table ronde réunissant des personnes concernées, des représentants d'établissements et services et des mandataires : relations, difficultés, innovations, croisement du projet d'intervention « tutélaire » et du projet personnalisé, coopérations...

L'École et les Établissements ou Le Droit et la Sagesse : La contribution des professeurs de la Faculté de Droit de Poitiers à la fondation de l'Association Larnay Sagesse, Michel Billé, Sociologue.